L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 25 OCTOBRE 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
DUVERGER. S. HARBY.
No 63, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 29 OCTOBRE.

POUR LE CONGRES.

DEUXIEME DISTRICT :
T. G. HUNT.

TROISIEME DISTRICT :
PRESTON POND Jr.

QUATRIEME DISTRICT :
JOHN BLAIR SMITH.

TRESORIER D'ETAT :
J. Nns HAWTHORN,
De la Nlle-Orléans.

AUDITEURS DES COMPTES PUBLICS :
JOHN E. KING,
De St Landry.

SURINTENDANT DES ECOLES PUBLIQUES :
A. H. LAMON,
D Ouest Baton Rouge.

LEGISLATURE D'ETAT.

SENATEURS :
JULES LAVERGNE,
W. C. EDWARDS.

REPRESENTANTS.

1er District.
H M Summers, W O Campbell.

2e District :
Dr L Saunders, James Drummond,
Robert M Kearney

3e District.
H J Rauney, Jas H Wingfield,
Gerard Stith, M A Foute,
R Wheat, Samuel Harby.

4e Distinct.
C M Emerson, F A Lamsden,
O Leblanc

5e District.
Alphonse David, J B Dimis,
P Hutsson.

6e District.
Numa Dufour, Louis Surgi.

7me District
Eugene Sibée, Oscar Bonnet.

8me District.
James Brooks, P L Mailloux.

9me District,
John Laidlaw.

10me District.—Lafayette.
Rufus Waples. S W Thompson

SHERIF :
JAMES P. FREret.

CORONER :
JOHN YOUENES.

GREFFIERS DE COUR :
1re Cour—Alfred Bousseau.
2me " Theo C Poole.
3me " C A Labauve.
4me " J. A. Stephine.
5me " Samuel G. Risk.

ASSESSEURS :
John Wolfe C E Fagot.
[illegible] Chevalier I N. Philips.

JUGES DE TAUX D'ETAT :
1er District—Theo Ackey.
2me " Lafayette Gayol.
3me " T. A. Soulet.
4me " Samuel Galpin.

JUGES DE PAIX :
1er Juge de Paix—L. U. Gaiennié.
1re CONSTABLE—J. Mopple.
2me JUGE DE PAIX—C. V. Janin.
2me CONSTABLE—W C. Quirck.
3me JUGE DE PAIX—Wm H Magan
3me CONSTABLE—Jules Delarue
4me JUGE DE PAIX—R. A. Michel.
4me CONSTABLE—Jn. McClelland
5me JUGE DE PAIX—C. E. Luvilie.
5me CONSTABLE—M. Hernandez.

Association Whig du cinquième District représentatif.

[illegible] Association aura lieu dans [illegible] entre les rues [illegible] SAMEDI PROCHAIN, le 29 oc[illegible]
[illegible] Association sont priés d'être [illegible] à la ville sont invités à y as[illegible]

C. F. SHEIXNAYDRE, président.
[illegible], secrétaire.

ABUS DE POUVOIR.

[illegible] voir que les démocrates abusent [illegible] Lorsqu'ils y arrivent leur unique [illegible] semble être d'opprimer la minor[illegible] à coups de pieds aux dents et de la trai[illegible]

[illegible] viennent de faire. Il y avait [illegible] commissaires par *poll* pour les [illegible] élections. Ils désignent trois de [illegible] chaque bureau électoral ! Les [illegible], quand ils avaient le pouvoir, [illegible] démocratie par poll. Ce n'était [illegible] action qui les faisait rire à leur aise[illegible] [illegible] auront qu'le respectueux.

[illegible] nés des commissaires a été déc[illegible] Commun au Bureau de Po[illegible] [illegible] interprétation donnée à la [illegible] la lutte de la ville. Cette loi [illegible] [illegible] municipale le Ma[illegible] [illegible] nommera un commissaire par [illegible] des Américains ou autre, et le [illegible] Assistant Aldermen, le troisième [illegible] [illegible] choisi par chacune des deux [illegible] [illegible] [illegible] moment d'élections ; [illegible] [illegible] [illegible] ne saurait [illegible] [illegible] [illegible]